

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE  
PUBLICATION MENSUELLE

---

**Qu'est-ce qu'un  
catholique pratiquant?**

PAR

**S. Exc. Mgr COURCHESNE**  
évêque de Rimouski



**Prix: 15 sous**

---

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

MONTREAL

*Direction:*

SECRETARIAT DE L'É. S. P.  
1961, RUE RACHEL EST

*Administration:*

L'ACTION PAROISSIALE  
4260, RUE DE BORDEAUX

1942

# PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

(Abonnements \$1.50 par an)

- 1a. *L'Ecole Sociale Populaire.*
2. *L'Organisation ouvrière dans la province de Québec* (2<sup>e</sup> édition, 1913). Arthur Saint-Pierre
15. *L'Encyclopédie « Rerum notarum ».*  
S. S. Léon XIII
- 18-19. — *Contre l'alcool* . . . Dr Joseph Gauvreau
- 20-21. *Un catholique social: Frédéric Ozanam.*  
Abbé Gouin, P. S. S.
30. *L'Utopie socialiste — I* . . . . . XXX
33. *Les Ecoles maternelles* . R. P. Daly, C. S. R.
40. *Les Syndicats socialistes et neutres.*  
R. P. Trudeau, O. P.
46. *A propos d'immunités* . R. P. Gonthier, O. P.
51. *Les Avantages de l'agriculture.*  
R. P. Alexandre Dugré, S. J.
- 53-54. *Le Règne social du Sacré Cœur*  
Abbé Gouin, P. S. S.
55. *Le Comptoir coopératif* . . . Anatole Vanier
59. *Le Clergé et les œuvres sociales.*  
R. P. Archambault, S. J.
- 62-63-64. *Vers les terres neuves.*  
R. P. Alexandre Dugré, S. J.
76. *Nos errements agricoles.*  
R. P. Edgar Colclough, S. J.
86. *Le Problème social et sa solution.*  
Abbé Edmour Hébert
87. *Les Semaines sociales.* . . . . . E. S. P.
- 88-89. *De l'Internationalisme au Nationalisme.*  
Alfred Charpentier
91. *L'Action sociale* . . . . . Antonio Perrault
- 92-93. *La Grèce et l'enseignement catholique.*  
R. P. Villeneuve, O. M. I.
94. *Programme d'action sociale.*  
Edouard Montpetit
96. *L'Organisation professionnelle.*  
Mgr L.-A. Pâquet
97. *Syndicats patronaux* . . . . . Abbé Emile Cloutier
100. *Le Salaire.* . . . . . Abbé Edmour Hébert
102. *La Question des chemins de fer* . . . . . XXX
103. *Les Caisse Desjardins: œuvre sociale.*  
Wilfrid Guérin
105. *L'Organisation ouvrière catholique au Canada.*  
E. S. P.
106. *Réformes scolaires.* . . . . . E. S. P.
107. *Le Travail du dimanche dans notre industrie.*  
Mgr Eugène Lapointe
108. *La Gaspésie* . . . . . J. W.
110. *La Société catholique de Protection.* . E. S. P.
111. *Le Problème des narcotiques au Canada.*  
Olivier Carignan
112. *Le Charbon au Canada* . Paul Chartier, S. J.
- 113-114. *Le Nord qui s'ouvre.*  
R. P. Alexandre Dugré, S. J.
115. *Les Trois Etapes de la question ouvrière*  
Abbé Edmour Hébert
- 116-117. *Dans les chantiers*  
R. P. J.-A. Desjardins, S. J.
118. *La Mortalité infantile* . . . Dr Joseph Gauvreau
- 120-121. *Le Chômage* . . . . . Gérard Tremblay
122. *L'Eucharistie et la question sociale.*  
R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
124. *Le Patriotisme* . . . . . S. G. Mgr Lafèche
125. *L'Apprentissage* . . . . . E. S. P.
- 126-127. *Notre problème agricole.* . Charles Gagné
128. *Les Forces hydrauliques*  
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
129. *L'Art ménager* . . . . . Abbé Arm. Beauregard
130. *La Domaine rural canadien.*  
Georges Bouchard
131. *Les Paysans de France.* . . Georges Bouchard
132. *La Jeune Fille et les œuvres de charité.*  
R. P. Adélar Dugré, S. J.
- 133-134. *Pour et contre le tabac.*  
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
135. *Vers l'émancipation économique.*  
G.-E. Marquis
- 136-137. *Le Travail de nuit dans les boulangeries.*  
XXX
138. *Expansion industrielle dans le Québec.*  
G.-E. Marquis
139. *Le Logement et la santé.*  
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
142. *L'Education de la Justice.*  
R. P. Louis Lalonde, S. J.
143. *Abolitionnisme ou Réglementation*  
R. P. J. Salsmans, S. J.
144. *L'Actionnariat syndical.* . . . Max. Turmann
- 145-146. *Le Conseil national d'Education.*  
C.-J. Magnan
147. *Jeunes d'autrefois, Jeunes d'aujourd'hui.*  
R. P. Maurice H.-Beaulieu, S. J.
148. *Eclaireurs canadiens-français.*  
R. P. Adélar Dugré, S. J.
- 149-150. *La Pulpe et le Papier.*  
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
151. *L'Atelier syndical fermé.* . Alfred Charpentier
155. *L'Effort économique de notre race.*  
Rodolphe Laplante
- 156-157. *La Forêt canadienne.*  
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
158. *Le Caractère de l'adolescent.*  
R. P. Paul-Emile Farley, C. S. C.
- 159-160. *Les Allocations familiales.*  
R. P. Léon Lebel, S. J.
161. *L'Association professionnelle.*  
Abbé Maxime Fortin
162. *Fédération des Œuvres d'hygiène infantile.*  
XXX
163. *La Réforme du calendrier* . J.-H. Richardson
164. *Les Petites Industries féminines à la campagne* . . . . . Georges Bouchard

# Qu'est-ce qu'un catholique pratiquant ?<sup>1</sup>

par

S. EXC. MGR COURCHESNE,  
*évêque de Rimouski*

HM  
31  
32  
61343  
1942

## Quelques signes de notre catholicisme vécu

SUJET D'EXAMEN. — SOUHAITS À NOS FAMILLES  
CATHOLIQUES

Je pense moins au nouvel an, déjà loin, qu'au prochain carême en vous rédigeant ces notes qui reconstituent et complètent les souhaits adressés à la cathédrale le premier de l'an. De tous les côtés on se préoccupe de la famille. Quelle que soit l'issue de la guerre, tout l'avenir de notre peuple dépendra de l'évolution des mœurs familiales en tout premier lieu. Il y a plus de dix ans, Pie XI écrivait, dans une encyclique sur le Mariage chrétien, que la dépravation de la morale familiale pénétrait jusque dans les foyers catholiques et y gagnait graduellement du terrain. Sa Sainteté le Pape Pie XII, dès son avènement, a dirigé de ce côté l'attention des pasteurs. Ce fut la raison de la prédication du carême de 1940 sur l'éducation chrétienne au foyer, thème que nos mouvements spécialisés de jeunesse ont par la suite adopté dans leurs études et exhortations. C'est la raison des questionnaires que le

---

1. Ces pages ont été adressées au clergé de Rimouski, le 15 janvier dernier. Nous remercions S. Exc. Mgr Courchesne de nous avoir aimablement autorisés à en faire bénéficier nos lecteurs.

*Centre* met à votre disposition, afin que les équipes d'étude de l'U. C. C., des cercles ouvriers, des cercles des Ligues, de tous les centres ou organes auxiliaires d'Action catholique amènent nos gens à réfléchir. Ils voudront faire que le foyer reste chrétien où il est déjà et ramène le règne du Christ si l'on s'est abandonné à une autre domination.

Une deuxième guerre et un deuxième après-guerre, du vivant d'une même génération, est une formidable épreuve pour nos catholiques, quand on pense au brassage qui se produit dans ces périodes: déplacement de toute une jeunesse masculine hors des cadres de son milieu normal, et affolement d'une partie toujours trop considérable de la jeunesse féminine, qui se trouve une tête épique devant l'uniforme militaire et le soldat inconnu qui le porte. On s'afflige quand on réfléchit sur l'incurie des familles qui laissent s'aventurer leurs écolières dans des voies d'où plusieurs ne reviennent, désabusées, que pour constater la ruine de leur vie physique et morale.

Or il n'y a pas que la niaiserie de ces menus romans qui soit un sujet d'inquiétude. Je lis tous les jours, dans les journaux et revues catholiques des États-Unis, que l'écroulement de l'idéal chrétien et l'influence de systèmes nouveaux ont mis là-bas leur marque même sur les foyers catholiques. Les usages acceptés laissent au Christ trop peu de place dans ce qui est devenu l'auberge domestique: l'auberge où l'on se retrouve à peine pour y dormir. On y épouse des vues mondaines sur la vie. On élimine graduellement du décor de la maison les signes et les pratiques de la religion. Je crois sincèrement que ce tableau serait trop chargé pour représenter l'état de nos foyers dans le diocèse. Mais il faut prévoir. Je ne vous cache pas l'impression pénible que me laissent certains propos de

salons où l'on se plaint de ce que la formation donnée dans nos maisons religieuses comporte trop d'appels à la piété, à la modestie du vêtement, etc. Cela suppose que les lectures, les auditions à la radio, les rencontres de gens étrangers à la foi, le laisser-aller des langues et des attitudes ont agi sur la pensée et les goûts de telle et telle famille. Ces familles sont un document parmi nous. Je suis bien sûr qu'elles valent mieux que ce qu'indique ce maquillage mondain. C'est assez pour que l'on s'applique, cette fois sans réserve, ce qu'un catholique des États-Unis écrivait récemment :

« Il dépend de la famille que l'Église soit sauvée ou détruite en ce pays... Que dans un pays l'Église survive, cela ne tient pas aux choses extérieures, pas même à ce que les édifices religieux et les couvents soient épargnés; cela ne dépend même pas en dernière analyse de la hiérarchie, mais bien de ceci: que les hommes et les femmes qui se sont administré l'un à l'autre le sacrement du mariage, sachent, par la grâce de ce sacrement, transformer leurs familles en autant de sanctuaires. Ceci, ni plus ni moins, est la seule chose nécessaire. »

Si ce n'est pas la seule chose nécessaire, c'en est une qui est essentielle. C'est, logiquement, le point de départ d'une restauration des choses de Dieu sans laquelle on ne peut pas espérer voir se rétablir l'ordre dans l'univers. Or cette œuvre dépend de nous, quels que soient les résultats matériels de la guerre. Il faut donc porter l'effort de ce côté.

La fête de la sainte Famille nous donne l'occasion de diriger nos pensées dans les voies de l'obéissance à Dieu. L'année 1942 est un troisième centenaire canadien que l'on ne peut célébrer sans évoquer le culte de la sainte Famille chez les pionniers.

Le Centre vous apportera bientôt le texte du bref par lequel Léon XIII, le 14 juin 1892, instituait l'association universelle de la sainte Famille et nous faisait l'honneur de mentionner la dévotion de Mgr de Laval et de Marguerite Bourgeoys envers la sainte Famille. Ces serviteurs de Dieu ont contribué à fonder en notre pays un esprit chrétien alimenté à sa source: le foyer familial de la Trinité de la terre, Jésus, Marie et Joseph.

On peut se demander si cette façon de placer les humbles fondateurs des foyers canadiens devant le dogme de l'Incarnation et devant les personnes mêmes qui furent les premières à se mouvoir dans l'entourage et sous l'influence immédiate du Christ, n'est pas la meilleure explication de la survivance du catholicisme chez nous. Les mêmes principes produiront les mêmes effets, si nous y retournons à l'heure grave que nous traversons. Il se peut qu'il y ait chez nous, comme on s'en plaint ailleurs, des parents qui ne se souviennent pas assez que ni l'école ni l'Église ne peuvent compenser le mal produit dans un foyer par une atmosphère païenne ou indifférente. Leur responsabilité est terrible. Sa Sainteté le Pape Pie XII nous en avertit dans son Encyclique *Summi Pontificatus*: « Les âmes des enfants confiées par Dieu à leurs parents et consacrées du caractère royal du Christ par le baptême, sont une charge sacrée sur laquelle veille l'amour jaloux de Dieu. Le même Christ qui a prononcé les paroles: Laissez venir à moi les petits enfants, a, malgré sa miséricorde et sa bonté, menacé de maux redoutables ceux qui donnent scandale aux enfants, si chers à son cœur. »

Dans les périodiques, je lis si souvent la même plainte sur la négligence de leurs responsabilités par les parents, que, sans oser me demander si ce mal est aussi répandu

chez nos fidèles du diocèse, je me crois obligé de représenter à tous nos chefs de famille que leur foyer est le camp d'entraînement pour la vie. Là se trempent les caractères pour le bien ou le mal. On ne voit que trop l'espèce de chrétien déchu qui peut venir d'un foyer où les parents n'exercent aucune vigilance sur les personnes, les lieux et les amitiés que recherchent leurs enfants.

Nos remontrances sur ces fléchissements de l'autorité des parents ne suffiront pas à tout redresser. Il faut trouver le moyen, par l'Action catholique, de faire que les fidèles des divers milieux se mettent à l'examen de leur position réelle en face de l'idéal catholique et avisent ensemble au moyen de le faire passer dans la pratique.

Je souhaite donc à toutes nos familles le titre et les attributs de catholiques pratiquants. Qu'est-ce que cela comporte ? A quels signes faciles à constater reconnaît-on un catholique pratiquant ? A quel prix, dès lors, pourra-t-on trouver cette note dans une famille ?

Il faut prendre la question de plus haut. Ces lignes ne feront qu'ébaucher le sujet d'examen et de réflexion que je propose à toutes vos équipes d'étude.

## Qu'est-ce qu'un catholique pratiquant ?

Dès qu'on parle de *pratique* et de *pratiquant*, ce mot évoque l'idée positive de *faits* dont on tient compte dans son esprit et dans la manière de se conduire. Or le fait qui domine notre foi catholique, c'est une personne, la Personne divine du Verbe Incarné dans le Christ Jésus, Notre Seigneur. L'Évangile fournit à notre foi ses motifs et son objet. Et l'Évangile, c'est le simple récit des faits de la vie de Jésus, de son enseignement et de Son œuvre sur la terre. Nous savons par l'Évangile que celui qui connaît Jésus connaît Son Père, que celui qui L'aime est uni à Son Père.

Pour être des siens, il faut voir en Lui la lumière de ce monde passager où nous vivons, il faut trouver en Lui le chemin vers le monde sans fin où nous allons, il faut donner à notre vie la garantie du seul succès qui importe absolument au regard de la foi catholique: Il est « *la voie, la vérité et la vie* ».

Pour aller tout droit à la pratique, disons donc que *le point de départ* de la pratique de notre catholicisme comporte chez tout catholique qu'il accepte personnellement une invitation de même nature que celle qui fut adressée par le Christ à Pierre, à André, à Jean et à Jacques: « Suivez-moi. » Car la foi est un don de Dieu, mais un don qui nous fait choisir d'adhérer à la parole de Dieu. Toute la vocation à la vie catholique en est là. C'est un don de Jésus, mais qui nous laisse choisir de Le suivre. Tel est le point de départ. On s'y engage plus tôt ou plus tard, selon les conditions providentielles où l'appel nous vint de Jésus: plus souvent par l'intermédiaire des parents, à l'entrée de la vie. Mais il reste chaque jour à choisir entre Jésus et ce qui n'est pas Lui: « Nul ne peut servir deux maîtres. »

*Le point culminant* dans la pratique de notre catholicisme consiste en une union d'esprit et de cœur avec le Christ, celle qui faisait dire à saint Paul: « Je vis, maintenant ce n'est plus moi qui vis, mais c'est le Christ qui vit en moi. » Car il y a cette merveille dans nos relations avec le Christ. Elles ont un caractère personnel qui fait qu'elles franchissent le temps et l'espace qui nous séparent des contemporains du Christ, de ceux qui ont marché avec le Christ durant sa vie mortelle. Et cette merveille tient à ce fait: le Christ est monté au ciel dans le *corps physique* qu'Il avait assumé dans l'Incarnation, mais Il est avec nous jusqu'à la consommation des siècles dans le *corps mystique* qu'Il est venu fonder sur la terre et qui est Son Église.

L'Église catholique n'est donc pas seulement une sorte d'association destinée à perpétuer le nom du Christ à travers les siècles. Elle n'est pas seulement un groupe d'adhérents volontaires qui se proposent d'imiter les exemples du Christ et de répandre l'idéal qu'il a donné au monde. L'Église catholique, selon l'expression frappante de saint Paul, est le Corps du Christ, organisme vivant, humain dans ses membres, divin par la force surnaturelle qui, du Christ, son chef divin, sa tête divine, exerce ses énergies au sein de ses membres humains.

Le caractère de l'union des membres au chef divin est unique. Elle n'est pas l'union substantielle ou hypostatique, qui est l'union des deux natures dans le Christ et qui est incommunicable: cette union substantielle fait que le Christ est Dieu, la personne divine prenant à son compte tout ce que fait et subit le Christ dans sa nature humaine même. Il est l'Homme-Dieu. Notre participation à sa vie est une qualité. Elle fait de nous des

hommes de Dieu, des enfants de Dieu. Nous gardons notre personne humaine et portons notre responsabilité personnelle. D'autre part, ce n'est pas seulement une union morale, comme celle des membres d'une simple association. Il y a davantage par la grâce de l'adoption et par la puissance et la similitude mises dans l'âme par le caractère qu'imprime le baptême. Il y a participation intime à la vie du Chef. On l'appelle mystique, parce qu'elle est sans doute l'un des mystères de l'échange qui s'est fait depuis que « le Créateur du genre humain, prenant un corps animé, a daigné naître d'une Vierge, et, venant au monde d'une façon extraordinaire, homme sans avoir été engendré par un homme, il nous a communiqué avec largesse (*largitus est*) sa divinité ».

L'Église catholique est donc un corps visible. Il fut un temps où elle était contenue dans la sainte Famille, au foyer de Nazareth. L'Église catholique est la sainte Famille progressant jusqu'à la fin des temps. Elle a toujours le même chef: le Christ n'a pas déposé sa charge en montant au ciel. Il la remplit par celui qui est la tête visible, le chef visible de l'Église, le Vicaire du Christ sur la terre. Les membres de ce corps sont tous ceux qui ont reçu en participation la vie divine par la grâce que nous a méritée le Christ. Même la sainte Vierge eut besoin de la Rédemption par Jésus-Christ. Elle reçut cette Rédemption dans sa plénitude. Par les mérites futurs de Celui qui devait naître d'elle dans sa nature humaine, elle fut préservée de la souillure originelle. Mais jamais elle ne cessa de voir en Lui et d'adorer en Lui son Sauveur et le Sauveur du monde. Joseph dut à son véritable mariage avec la sainte Vierge, les grâces nécessaires à sa fonction de pourvoyeur de la sainte Famille. Il ne vit rien des

miracles du Christ dans sa vie publique. Mais jamais la foi de Joseph ne lui fit voir dans le doux enfant que son Sauveur et le Sauveur du monde. Tous deux, même ayant à commander, dans le foyer de Nazareth, Celui qui devait nous donner tous les exemples, à commencer par celui de l'obéissance de l'enfant aux chefs de la famille, adorèrent en esprit et en vérité Celui qui venait susciter des adorateurs à Son Père, et qui était le Messie lui-même, le Verbe Incarné.

Dans l'institution de l'Église, le Christ a choisi les pontifes qui devraient exercer son ministère de charité rédemptrice en son nom, son sacerdoce visible, et qui se succéderont jusqu'à la fin des temps. C'est par leur ministère que l'on est uni au Corps mystique du Christ et que l'on a l'âme ouverte à la vie du Christ. A mesure que les membres de ce corps passent dans l'éternité, ils participent à la béatitude que leur valent la grâce du Christ et leurs mérites saints. Dans leur participation à la gloire du Christ, notre foi nous les fait voir gardant comme une auréole les relations qui les ont associés à l'œuvre de charité rédemptrice du Christ. Et c'est ainsi que la sainte Vierge garde là-haut son rôle de médiatrice de toute grâce qu'elle dut à son titre de Mère de Dieu, tout comme saint Joseph garde son rôle de patron et pourvoyeur de la sainte Famille devenue la catholicité des membres vivants du Corps mystique. Ainsi s'explique notre recours confiant à ceux qui règnent avec Lui pour avoir été les premiers à souffrir avec Lui et pour Lui.

Ces humbles considérations veulent ici montrer combien nos familles ont raison de placer leur foyer catholique sous la protection et les exemples de la sainte Famille, dont le rôle se continue, celui de la charité de membres

saints et glorifiés envers les autres membres en voie d'enfantement à la vie éternelle. Partout où s'exerce par le sacerdoce visible de l'Église la sanctification des membres de l'Église, ce sont les mérites du Chef, le Christ, qui, par voie de justice envers Dieu, rachètent ces membres. Mais le culte des saints, à commencer par celui de la sainte Vierge, nous assure que chaque fois que la grâce rédemptrice arrive à une âme, méritée en justice par le Fils de Dieu, cette grâce a aussi été méritée par voie d'intercession charitable et de convenance par des saints. Et l'universalité de cette intercession nous est garantie par la piété traditionnelle de l'Église quand il s'agit de la sainte Vierge, la Mère de Dieu, tout comme le patronage universel de saint Joseph proclamé par le Souverain Pontife, qui regarde l'Église comme la sainte Famille devenue l'Église catholique, doit nous faire regarder avec confiance ceux qui, sur la terre, entourèrent l'Enfant-Dieu. Je ne fais qu'indiquer le lien d'idées et de faits qui réunit la doctrine de l'Église Corps mystique du Christ et le culte voué par l'Église à la sainte Famille.

Le dogme du Corps mystique du Christ peut ainsi se résumer. Dans l'Incarnation, le Fils de Dieu prit *une nature humaine individuelle* et par elle Il obéit, enseigna, guérit, bénit, souffrit, mourut et ressuscita pour notre rachat et notre salut. Dans l'établissement de son Église, Notre Seigneur a assumé d'ineffable façon *une nature humaine incorporée*, l'Église catholique, par laquelle, à travers les siècles, il continue de travailler au salut des hommes, *enseignant, sanctifiant* les hommes et les *guidant* vers la vie éternelle. (Ceux qu'intéresse sans effort un texte anglais trouveraient profit à se procurer *The Mystical Body of Christ*, by Fulton J. Sheen, Ph. D., Sheed &

Ward, 63 Fifth Avenue, New York. L'ouvrage de Mgr Sheen est de 1935. L'auteur est présentement le plus populaire des prédicateurs aux États-Unis. Plusieurs d'entre vous l'ont entendu à la radio. J'ajoute que sa popularité se fonde sur une doctrine solidement éprouvée et sur la haute estime que lui a vouée toute la hiérarchie catholique de son pays.)

1. — *Connaissance de ce que l'Église enseigne, l'un des premiers traits d'un catholicisme pratique chez un fidèle et dans sa famille.*

L'Église est donc le Christ vivant et agissant dans son Corps mystique. La première action qu'Il y accomplit est celle de l'*enseignement*. C'est Lui qui choisit ses apôtres, d'âge en âge, et leur donne le mandat d'apprendre aux hommes à observer tout ce qu'Il a commandé.

On sera donc un bon catholique, une famille sera une famille de catholiques pratiquants si l'on a ce premier signe: connaissance et désir d'une connaissance plus grande de ce que l'Église enseigne au nom du Christ. Ce signe manque dès lors que l'on n'a pas une connaissance du catholicisme proportionnée à l'éducation générale que l'on a reçue, au rang que l'on occupe dans sa profession, à celui que l'on occupe dans les affaires ou dans la société. Je me suis étendu l'autre jour sur ce point. Quand cette proportion fait défaut, le manque de savoir fait qu'un catholique, une famille catholique perd une multitude d'occasions de faire du bien au service de la cause catholique, qui est celle du Christ, tout simplement. Toute faiblesse de cette nature expose le catholique à se montrer réticent sur les problèmes moraux que pose la vie, vie conjugale, vie domestique, vie de l'esprit, vie dans les

affaires, vie publique. Or il se trouve qu'à tous les tournants, ces problèmes touchent au divin. Ces réticences, chez des gens d'une certaine instruction, conduisent à l'indifférence et au vague des idées en religion. Je remarque que les prédicateurs, aux États-Unis, dénoncent cette indifférence et cette vague religiosité comme la grosse menace qui pèse sur la vie américaine. Qui dira que les courants signalés par Siegfried, et qui, d'après cet écrivain, vont du sud au nord plus que de l'est à l'ouest, n'atteignent pas déjà une partie de notre classe dirigeante, dans les villes et ailleurs? Et si la dépendance économique — et ce qui en résulte — se resserre encore après la guerre, ces courants agnostiques ne seront-ils pas plus forts? N'avons-nous pas déjà des catholiques pour qui le bon Dieu devient une personne dont on n'admet la connaissance qu'une fois par semaine, le dimanche matin?

Ce mal n'est pas irréparable. Tous nos catholiques qui ont quelque première culture générale peuvent accroître leur information de ce qu'enseigne l'Église. Les revues, tracts, brochures, livres, qui répondent à l'indigence dont je parle, sont de plus en plus à leur portée. Il n'est pour eux que de s'y mettre. Et, dès leurs premières études, ils concevront un désir plus grand de savoir. Chez les anémiques par malnutrition, il arrive que l'appétit vient en mangeant. Peut-être le goût deviendra-t-il plus sensible si l'on substitue parfois aux rencontres mondaines, où l'on s'échange des propos assez peu nourrissants, les cercles d'étude où l'on peut mettre en commun le résultat de ses lectures et recherches sur la question capitale du temps et de l'éternité. L'équipe d'étude des foyers de la campagne trouve bien nos gens intéressés aux questions qui s'y posent, questions d'ordre profes-

sionnel et questions d'ordre spirituel. Je souhaite que tous nos catholiques trouvent dans la prière une plus grande avidité de connaître ce que le Christ nous enseigne par son Église. Ce sera se donner un signe de leur catholicisme pratique et mettre les parents en état de donner à leurs enfants les connaissances religieuses si nécessaires à leur première orientation. Et la famille catholique en deviendra, à un premier titre, une chrétienté en miniature, un sanctuaire où l'on connaît Dieu pour pouvoir l'aimer. Qui ne voit tout de suite l'immense respectabilité qui en rejaillit sur le foyer et qui passe des pensées de fond à la physionomie des gens. Quand des étrangers trouvèrent à nos humbles gens des allures de gentils-hommes, on peut être certain que cette distinction venait avant tout de leur catholicisme pratique. On n'alimente pas ses pensées habituelles à la doctrine de l'Église, grande école du respect, sans y acquérir une distinction une respectabilité morale qui fait honneur au Christ et à son Église. Souhaitons donc que nos groupes de catholiques de chaque milieu s'avisent de mettre au programme de chacune de leurs réunions l'étude de quelque partie de l'enseignement de l'Église: dogme, morale, liturgie, spiritualité, sociologie. Le catholicisme pratique de leurs familles en profitera.

2. — *Fréquentation des sacrements, deuxième signe que l'on est un catholique pratiquant.*

L'Église est le Christ qui enseigne. Elle est aussi le Christ qui vit et agit dans son Corps mystique, apportant force et sainteté à ceux qui se mettent en contact avec Lui par les sacrements qu'Il a institués comme des canaux de sa grâce pour les hommes. L'Église est le Christ qui *enseigne et sanctifie* les membres de son Corps.

Dans l'esprit du peuple, quand on pose la question: Ce monsieur est-il un catholique pratiquant? la réponse va tout de suite s'appuyer sur la fréquence et la régularité du recours de cette personne aux deux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Et le peuple a raison.

Car l'essence même du catholicisme, c'est l'adhésion, l'union à la personne du Christ. Cela fait que nous devons mesurer le caractère pratique de notre catholicisme d'après notre intimité avec le Christ, ou notre union à Dieu par le Christ. Or la seule chose qui nous sépare du Christ, c'est le péché, comme une seule chose nous unit au Christ, la grâce.

C'est pourquoi, dans la lutte quotidienne que l'âme chrétienne doit livrer pour échapper au péché et s'unir au Christ, le Sauveur a laissé à son Église deux sacrements de première importance. Le sacrement de Pénitence vient apporter à nos repentirs humains le pardon du péché par l'infinie miséricorde de Dieu. Signe sensible, il ne laisse pas l'âme aux incertitudes de ce que l'hérésie a appelé l'expérience religieuse et que l'illusion facile guette toujours. On n'en est pas là quand on a recours au signe institué par Celui qui a tout pouvoir, y compris celui de pardonner comme Dieu, et qui a guéri le paralytique justement en donnant le signe de son pouvoir divin: « Lequel est plus facile: remettre les péchés de cet homme ou lui rendre le mouvement? Afin que vous sachiez que tout pouvoir a été donné au Fils de l'Homme: Prends ton lit, dit-il au paralytique, et marche. » C'est ce pouvoir divin qu'Il donne ensuite à ceux qu'Il charge de son ministère: « Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez. »

Ce n'est pas tout. La vie de la grâce conservée ou recouvrée doit s'alimenter et se fortifier. La sainte Eucharistie nous unit au Christ, l'auteur de la grâce, d'une union qui ajoute à notre faiblesse humaine la force divine. Nous en avons bien besoin. Le défaitisme mondain s'en prend volontiers aux exigences de la morale catholique. Pour lui, ces exigences sont excessives. On aura remarqué la façon dont Louis Hémon, dans ce roman canadien si apprécié, parle de « la pureté inhumaine des couvents ». Le mondain parle souvent comme cet incroyant, de la morale catholique, touchant le mariage, par exemple, et tend à droguer sa conscience en niant la possibilité de la continence. On pourrait ainsi multiplier les exemples. La vérité, c'est que le Christ n'a jamais enseigné que l'accomplissement de ses préceptes fût humainement possible. Il a même affirmé que sans Lui nous ne pouvons rien faire de méritoire. Mais il nous a abondamment pourvus du secours divin qui nous rend capables de vivre la vie chrétienne. Au lieu donc de nous laisser aller à blasphémer comme Luther en disant que le Christ nous demande des choses impossibles, il faut en juger selon le principe posé par saint Paul en toute humilité: « Je puis tout en Celui qui me fortifie. »

C'est seulement le Christ vivant en nous par la grâce qui travaille en nous et nous rend capables de vertu méritoire. Et c'est particulièrement par le sacrement de son amour et de la vie divine que le Christ a rendu possible en nous la persévérance dans la vie de la grâce.

Que nos familles continuent donc de penser ce qu'elles pensent du sacrement de Pénitence et du sacrement de l'Eucharistie. Par l'un, les parents, fidèles à préparer leurs enfants à l'importante démarche de la confession

sacramentelle devant Dieu représenté par son ministre sur terre, feront que ces enfants garderont la rectitude de la conscience. Et s'ils font des prières spéciales à la maison pour habituer leurs enfants à préparer leur communion du lendemain, ils feront de la maison le sanctuaire que nous souhaitons, où la vie du Christ rayonne dans tous les membres de la famille. La règle d'or sur ce point comporte que, dans l'enseignement et dans les exemples que les parents donneront à leurs enfants, toute vérité religieuse apprise et méditée doit passer à la pratique en quelque façon. Si l'éducation familiale y est fidèle, il nous semble que les enfants de ces foyers chrétiens seront capables d'affronter sans défaillance les luttes quotidiennes de la vie. Puissent les groupements d'action catholique encourager leurs membres à se donner et à donner à leur famille cette conviction, que la fréquentation de la sainte Table, bien préparée par un recours consciencieux au sacrement de Pénitence, est un signe de catholicisme pratique à garder. Qu'on ait le soin, toutefois, de ne jamais laisser cette pratique s'entacher d'une légèreté qui en fait un pur formalisme.

3. — *Un troisième signe que l'on est un catholique pratiquant: la confiance en l'Église catholique.*

L'Église, il ne faut pas l'oublier, c'est le Christ *qui enseigne*, c'est le Christ *qui sanctifie*. C'est aussi le Christ vivant et agissant dans Son Corps mystique, et *qui guide, dirige* ceux qui par la foi écoutent sa voix et se livrent à sa puissance rédemptrice, à Son œuvre de salut. « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. Allez, enseignez tous les peuples, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai enseigné. Qui vous écoute m'écoute,

qui vous méprise me méprise et méprise Celui qui m'a envoyé. » Ces textes sont familiers aux fidèles comme à nous. Ces textes appellent, de la part du catholique pratiquant, *la confiance* en l'Église chargée de conduire les fidèles au ciel.

L'Église laisse la société civile, société parfaite en son ordre, régir ses membres. La société civile a charge de pourvoir à leur bien commun d'ordre temporel. L'Église rappelle toutefois aux sociétés civiles qu'elles ne sont pas la fin dernière. Elle leur rappelle que chacun des dirigés de l'État est un sujet, de droit et de fait, du royaume de Dieu et que chacun a une fin d'ordre surnaturel, qui est la bienheureuse vision de Dieu. Elle rappelle à tous qu'elle tient de Dieu, du Christ qui est son chef et sa tête, le droit de régir les hommes vers cette fin surnaturelle. « Laissez venir à moi les petits enfants. Ne les empêchez point. » Elle est elle-même une société parfaite en son ordre et aucun pouvoir humain n'a le droit d'empêcher les fidèles de regarder le Christ comme leur Roi et comme « le Pontife des biens futurs », tout comme les pouvoirs de la terre n'ont pas le droit de priver l'Église du Christ de la liberté d'accomplir sa mission : enseigner la doctrine du royaume de Dieu, et de lui enlever la liberté d'exercer son culte en instituant les fêtes religieuses selon les besoins de la religion de ses enfants. Parfois elle doit élever la voix pour rallier ses enfants autour d'elle quand des lois persécutrices lui enlèvent la liberté et cherchent à faire apostasier ses fils. Aux heures tragiques que traverse l'Église catholique en Allemagne, la voix des évêques est parvenue aux vingt-cinq millions de catholiques de ce pays. Lisez ce passage de la lettre des évêques d'Allemagne réunis à Fulda (6 juillet 1941). Je vous prie de

donner votre attention à ce langage apostolique qui fait appel à *la confiance* des fidèles envers l'Église.

« BIEN-AIMÉS FRÈRES,

« Réunis autour de la tombe de saint Boniface, qui a consacré sa vie à conduire le peuple allemand à Notre Seigneur Jésus-Christ, et qui a subi la mort d'un glorieux martyr dans l'accomplissement de sa tâche, vos évêques ont une inquiétude encore plus sérieuse que celle qu'ils viennent de porter à votre connaissance et qui tient à ce que, sans aucune justification basée sur les nécessités de la guerre, on a enlevé à l'Église ses écoles, ses journaux, ses maisons religieuses. Mais chose plus grave que tout cela, beaucoup de forces sont mises en œuvre pour rompre l'union sainte entre le Christ et le peuple allemand.

« Nous protestons avec indignation contre la sommation qui nous a été lancée de faire notre choix entre notre patrie et Dieu. Nous aimons notre peuple allemand et nous sommes prêts à le servir au prix de notre vie, mais nous sommes également résolus de vivre et de mourir pour Jésus-Christ, à qui nous voulons appartenir maintenant et toujours. Nous sommes convaincus qu'en préservant le Christianisme et sa doctrine en Allemagne, nous rendons au peuple allemand le plus grand service possible. Si notre peuple abandonnait ses principes chrétiens, il en serait terriblement appauvri. C'est la foi chrétienne qui a donné à notre peuple ce noble idéal de la personnalité humaine et de ses droits d'accomplir la volonté de Dieu.

« Nous nous attachons fermement à Jésus-Christ parce qu'il est le Fils de Dieu qui est venu en ce monde pour que nous puissions avoir la vie et en plus grande

abondance, car il n'y a aucun nom sous le ciel qui ait été donné aux hommes par lequel ils puissent être sauvés. Quand on nous ordonne d'abandonner Jésus-Christ, nous répondons comme saint Pierre: « Seigneur, à qui irions-nous? Vous avez les paroles de la vie éternelle, et nous avons cru et connu que vous êtes le Christ, le Fils de Dieu. »

« Telle est la foi que nous voulons montrer au Christ, et rien ne pourra nous séparer de Sa sainte Église qu'il a fondée sur le roc de la Papauté. Nous resterons unis par l'amour filial à Notre Saint Père le Pape, Son représentant sur la terre.

« Nous devons suivre fidèlement l'Église, qui nous enseigne la vérité et qui est la gardienne de la morale chrétienne, qu'elle proclame au nom de Dieu, même quand elle nous demande des sacrifices. Il y a certainement, selon la doctrine chrétienne, des commandements qui n'obligent pas quand il y aurait de trop graves inconvénients à les observer. Mais il y a des devoirs sacrés dont personne ne peut nous dispenser et que nous devons accomplir même au prix de notre vie.

« Jamais et sous aucun prétexte un homme ne peut blasphémer; il n'a pas le droit de haïr son prochain; hors le cas de légitime défense et le cas de guerre, il n'a pas le droit de tuer une personne innocente; il n'a pas le droit de rompre un mariage légalement contracté; il n'a jamais le droit de mentir. Il n'a jamais le droit de renier sa foi et de se laisser amener par les menaces ou les brimades à quitter l'Église.

« Aux catholiques qui pensent pouvoir quitter l'Église pour des raisons mondaines ou humaines nous rappelons les paroles vigoureuses du Pape Pie XI: « L'heure grave

entre toutes vient où il s'agit de sauver ou de perdre le bien le plus grand et le plus précieux, où l'unique chemin du salut pour les croyants est celui du courage héroïque. Si le tentateur essaie de vous conduire à la trahison de Judas en quittant l'Église, vous ne pouvez que lui dire, avec les mots du Sauveur: Arrière Satan, car il est écrit: Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne serviras que Lui seul. Vous direz donc à l'Église: Vous, ma mère, vous avez été depuis les jours de mon enfance ma consolation dans la vie, mon avocate à l'heure de la mort; que ma langue s'attache à mon palais si, cédant aux tentations et aux menaces, je devenais traître aux promesses de mon baptême. A ceux qui disent qu'ils peuvent extérieurement quitter l'Église tout en lui restant attachés dans leurs cœurs, je rappelle les mots de notre Sauveur: Celui qui me reniera devant les hommes, je le renierai devant les anges de Dieu. »

« Déjà beaucoup ont commencé à céder dans ce combat pour la foi ou se sont déjà complètement séparés du Christ et de Son Église. Ce nous est une source de profond chagrin, mais nous pouvons aussi dire joyeusement avec saint Jean: « Je n'ai pas de plus grande faveur que celle d'apprendre que mes enfants marchent dans la vérité. » Beaucoup, un grand nombre, marchent dans la vérité et, en dépit de la persécution, demeurent inébranlablement fidèles au Christ et à Son Église, et, au prix de lourds sacrifices, ils accomplissent leurs devoirs religieux. »

Cet émouvant langage des évêques de tout un pays rend le son des plus beaux passages des écrits des temps apostoliques. Je le mets sous vos yeux pour que vous rendiez grâces à Dieu de n'être pas placés par l'autorité

civile du pays devant un mauvais conflit de conscience comparable à celui que l'autoritarisme du parti nazi inflige aux chrétiens d'Allemagne. De cette même lettre, je veux citer encore un court passage. Il doit rejoindre l'exhortation que nous adressons à nos chefs de famille.

Les évêques d'Allemagne font remarquer que les catholiques d'Allemagne sont désormais privés de leurs congrès catholiques et de leurs journaux diocésains qui les aidaient à fortifier leur foi chrétienne et la pratique de leur religion dans leur famille. Ils ajoutent cette recommandation :

« Aussi longtemps que vous serez privés de ces secours et de ces organes, vous, parents, vous devez essayer de les suppléer pour vos enfants en assistant régulièrement aux instructions religieuses et aux conférences. C'est plus que jamais le devoir des parents de surveiller la qualité des livres que leurs enfants lisent, et de s'assurer qu'il y a dans la bibliothèque de famille au moins quelques bons livres qui peuvent être lus en commun. »

Je vous ai fait cette longue citation pour montrer combien il importe que les fidèles gardent confiance en l'Église. J'espère bien que la bonne Providence nous épargnera le châtement qu'auraient pu mériter nos péchés. Il consisterait pour notre pays à connaître un régime où la liberté de l'Église serait supprimée et les catholiques invités à choisir entre un parti politique et le bon Dieu. C'est un cas extrême. Je vous prie toutefois de remarquer que la persécution religieuse n'est pas la seule misère qui inflige un mauvais conflit de conscience aux catholiques. Un pernicieux usage de la liberté peut

suffire à ouvrir la porte au tentateur. D'un impudique et d'un libertin, on peut facilement faire un anticlérical. Or la distance est vite franchie, de l'antipathie contre les personnes à l'indifférence et à la défiance à l'égard de l'Église elle-même. Il se produit toujours une crise de la confiance chez un catholique qui pratique mal sa religion ou qui s'en détache pour des animosités personnelles. C'est pourquoi nous faisons notre possible pour ne pas provoquer ces sentiments chez les faibles. Car le premier objectif des ennemis de l'Église, quand ils l'attaquent, consiste à ébranler la confiance des catholiques envers l'Église. Et, chez le catholique entamé dans ses mœurs, c'est toujours la première qualité catholique à souffrir dans son âme. Il cesse d'avoir confiance en l'Église.

Pour l'honneur de l'humanité et des catholiques, nous avons tous connu des hommes sans prétention dont la vie fut ennoblie et singulièrement édifiante, par suite de leur confiance envers l'Église. Et nous avons tous connu des hommes brillants que cette même confiance avait élevés jusqu'à la grandeur d'âme par l'humilité même qu'elle leur inspira.

Quel phare lumineux cette confiance vaut aux parents dans l'éducation de leurs enfants. Quel appui à leur autorité quand ils peuvent se réclamer des principes et de l'autorité de l'Église, au lieu de se fonder sur leur volonté personnelle, dont leur faiblesse peut toujours redouter les tendances arbitraires ou les lassitudes.

Cette confiance en l'Église doit apparaître dans la famille catholique tout d'abord quand la pleine autorité de l'Église se prononce. Nous savons que le Christ lui a garanti l'infaillibilité dans son enseignement sur la foi et les mœurs. « Simon, Satan vous a réclamés pour vous

cribler comme le froment; mais j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point. Lors donc que tu seras converti, aie soin d'affermir tes frères. » (*Luc*, XXII, 32.) L'autorité de l'évêque en union avec le chef visible de l'Église catholique est une autorité confirmée, affermie par celle du successeur de Pierre. L'évêque exerce un pouvoir ordinaire et non pas un pouvoir délégué ou de représentant, dans le gouvernement des âmes de son diocèse et dans l'administration des biens de son Église. Mais le catholique se sait affermi dans sa foi et dans sa conduite morale quand il se sait en communion avec une autorité qui vient de Jésus-Christ par le mandat et sous l'autorité du Souverain Pontife. De même le curé, proportion gardée, exerce une autorité ordinaire dans les limites de sa paroisse. En communion avec son évêque, il n'est pas, du moins au for interne, seulement le délégué ou le représentant de l'évêque. Les fidèles se savent affermis dans leur foi et dans leur vie morale quand ils reçoivent avec respect l'enseignement dogmatique et la direction morale et disciplinaire de celui qui a le soin (*cura*) des âmes à lui confiées par l'Ordinaire, dans les limites fixées par les règles du Droit canonique de l'Église et par celles de la discipline diocésaine, sous l'autorité de l'évêque.

Est-il besoin d'ajouter que les fidèles ont le devoir de prier pour leurs pasteurs? La liturgie nous fait tous les jours prier pour le Souverain Pontife et pour l'évêque du diocèse, au canon même de la messe. S'il arrive à des catholiques de manquer de confiance, il se peut que ce soit pour des raisons de froissements ou de griefs personnels. Le bon Dieu qui nous demande de nous sanctifier pour sanctifier les autres, a bien garanti l'infailibilité à son Église dans son chef suprême et dans le corps des évêques

unis au chef suprême. Mais il n'a pas conféré l'impeccabilité personnelle à ceux qu'il a chargés d'un si redoutable mandat apostolique. C'est pourquoi il faut prier pour que ceux qui doivent être la lumière du monde et le sel de la terre, brillent par leur enseignement et le donnent d'abord par l'exemple de leur vie. Le sel affadi expose au mépris. Le Christ savait tout. Il a affronté ce risque formidable parce que l'œuvre divine par excellence, *quo nil divinius* (Dionysius, cité par saint Thomas parlant du sacrement de l'Ordre, III<sup>e</sup> p., Supp., Q. xxxvii, art. 1) consiste à faire des hommes « les coopérateurs de Dieu ».

a) Quoi qu'il en soit de nos défauts, l'enseignement et la direction de l'Église restent l'enseignement et la direction que le Christ continue de donner par elle. Il n'est pas impossible de les connaître. Je signale la direction de l'Église sur quelques points névralgiques où le monde n'aime pas se sentir touché: la gloire qu'il faut rendre à Dieu par le dimanche chrétien bien observé; l'acceptation du devoir d'état et de la gêne qu'il peut imposer pour que l'on reste dans son état et que l'on ne prenne pas des moyens malhonnêtes pour se donner un niveau de vie et de confort qu'il ne comporte point. Il n'est pas permis de voler et de garder le bien d'autrui, et il n'est pas permis de mentir, comme on le fait quand on ne paie pas ses dettes et que, ne se gênant pas pour les payer, on affirme que l'on ne peut pas les payer. Et cela donne à réfléchir sur deux points: les exigences de la justice envers Dieu et envers le prochain.

b) La direction de l'Église ne varie pas non plus sur les exigences de la pudeur et de la morale sexuelle. Nous sommes en un temps où quelques mauvais maîtres traitent

les recrues militaires comme si la vertu était périmée dans cet état et font circuler que, pour soutenir le courage militaire, il faut donner aux pauvres recrues: *Sex and drink* (un certain anglais dans les mots brave l'honnêteté). Il faut nous attendre à ce que ces ignobles slogans fassent subir à la morale familiale de nouveaux assauts. Or la confiance envers l'Église doit rester tout entière. La morale ne change point. La plus ironique cruauté pour un peuple serait qu'on prétendît faire défendre ses droits et ceux de la civilisation chrétienne par de pauvres enfants dont on commencerait par faire des efféminés, comme le sont tous les érotomanes et les obsédés de l'immoralité sexuelle. D'un signe de décadence on ne fait pas un principe de relèvement et de libération.

c) La direction de l'Église ne varie pas sur les exigences de la fidélité conjugale, du respect de la femme et de la respectabilité de la femme. Relisez le discours de Pie XII sur la vertu de pureté et sur la décence du vêtement<sup>1</sup>. Qu'on se reporte aux enseignements de Pie XI (*Casti connubii*) sur le mariage chrétien, sur son indissolubilité, sur le respect des lois de la transmission de la vie, sur la préparation chrétienne des jeunes gens au mariage, sur la loi, qui dure toujours, de la mortification chrétienne des sens.

d) La direction de l'Église tient compte des contingences de la société humaine. Dans les complexités nouvelles survenues depuis les transformations industrielles, par exemple, et les répercussions qu'elles ont eues sur l'agriculture et la vie rurale, l'Église donne des indications précieuses. Il existe un enseignement et une di-

---

1. Ce discours a été publié dans l'Œuvre des Tracts, n° 262, sous ce titre: *l'Action catholique féminine*. (Note des Éditeurs.)

rection de l'Église sur les problèmes d'ordre social. Ils sont d'autant plus importants qu'il y a eu rejet de Dieu dans la politique générale de trop de pays depuis Machiavel, et dans le monde des affaires industrielles et financières depuis les doctrinaires du libéralisme économique. Le rejet de Dieu et de la morale a produit dans la vie publique de trop de peuples un vide effroyable, celui qui se produit quand on a le sentiment qu'il n'y a plus rien d'absolu en morale et que le Bien absolu, Dieu, n'existe pas. Ce vide a vu des mythes monstrueux prendre la place des mystères chrétiens: le mythe de la classe et de la *lutte des classes* aboutissant au bolchevisme, et le mythe de *la race* aboutissant au nazisme. Les deux monstres aujourd'hui en lutte ensanglantent le monde. Ils consternent même ceux qui tiennent à la liberté par tradition, mais qui ont du mal à comprendre que la vie des affaires sans Dieu tôt ou tard mène à l'enfer, même sur la terre.

Les catholiques ont l'occasion de faire leur part dans les œuvres de paix et d'assainissement de l'après-guerre. Il faut que dès à présent ils aient confiance en l'Église et sachent quelle direction elle donne dans l'organisation de la vie en société. Si cette réorganisation ne se fait pas librement, sous l'influence de la justice et de la charité, dans des organismes libres, sous la protection des lois de l'État, il arrivera que le vide appellera chez nous l'invasion des mêmes mythes: celui de l'étatisme ou du socialisme d'État montre souvent d'inquiétants bouts d'oreilles. La démocratie est bien capable de lui dire d'entrer et de l'accueillir comme un rédempteur. Il suffira qu'un parti politique s'en réclame, dans un pays où la fiction des partis nous a familiarisés avec un mythe d'aspect assez

inoffensif et bon enfant, portant une couleur ou l'autre. Trouvez-vous que nos catholiques sont assez prémunis contre le danger de partir à la recherche d'une fausse rédemption, selon le mot de Pie XI (*Divini Redemptoris*) ?

Je voudrais pouvoir répondre moi-même que je suis rassuré sur ce point. Qu'y a-t-il à faire ? Continuer notre tâche dans l'humble milieu où nous a placés le Sauveur. Que la famille catholique soit fidèle à demander à l'Église ses directions sur l'accomplissement du devoir d'état, sur l'organisation professionnelle qui groupe les forces des familles pour les aider à accomplir leurs devoirs envers le bien commun et pour ne pas les laisser exposées aux misères morales, suites fréquentes de trop de misère d'ordre économique. Que la famille catholique le sache bien : si elle ne suit pas la direction maternelle et désintéressée de l'Église et si elle se contente d'attendre en laissant faire, ce mauvais usage de sa liberté lui vaudra de se faire confisquer sa liberté d'organisation. L'état de guerre voit bien de la concentration se faire. Si l'après-guerre nous trouve sans organisation forte et libre, le prétexte d'urgence agira comme pendant la guerre jusqu'en matière d'éducation, d'éducation postscolaire surtout. Le rôle de suppléance de l'État ira à supplanter.

Et ce pourra être, avec des déguisements, le corporatisme d'État, qui ne vaut pas mieux en démocratie que sous un régime totalitaire, théâtral et matamore. S'il n'y avait dans cette échéance d'un socialisme d'État qu'une chose à redouter : la perte de quelques libertés civiles sous les tracasseries d'une bureaucratie envahissante, on pourrait s'y résigner en maugréant. Mais tôt ou tard c'est la liberté de l'éducation religieuse qui est la plus profon-

dément atteinte quand il n'y a plus le rempart d'une organisation puissante et libre devant le développement cancéreux des partis, plus ou moins asservis à des puissances d'argent, celle des producteurs d'alcool, par exemple. Personne n'en parle et elle draine l'argent du peuple pour avoir le moyen de faire trembler l'État quand elle voudra.

Croit-on que ce sera pour le faire marcher dans la sagesse et la vertu ? Quelqu'un de bien placé pour savoir m'assure qu'une seule de ces firmes productrices d'alcools lourds pour usage interne, a une capacité de production de 260,000 gallons par jour. Il est vrai qu'elle opère dans le Canada et les États-Unis. Or, au cours des années passées, des enquêtes ont eu le temps de révéler que cette firme, outre les gros contrats qui la lient à la Régie officielle, ne se gênait point et faisait, au nez des gouvernements, le commerce de contrebande pour augmenter ses profits. Il est vrai que tout à coup le silence s'est fait, comme si l'on eût eu affaire à une Guépéou quelconque. Et la firme continue d'empoisonner ses clients et de faire taire ceux qui voudraient élever la voix contre ce crime qui consiste à abrutir des gens du peuple, en un temps où tous ont besoin de leur tête et de leur santé plus que jamais.

Tant il est vrai que ce n'est pas la politique qui résoudra nos problèmes d'après-guerre. Plus exactement, si une politique y réussit jamais, ce sera parce qu'au préalable une forte organisation sociale conforme aux directions de l'Église aura librement fortifié la famille, organisé la coopération des forces honnêtes et dégagé l'État de la tentation de supplanter là où il ne doit que suppléer. Voyez-vous combien il importe que notre famille catho-

lique ait assez confiance en l'Église pour accepter ses directions sur l'organisation sociale et faire que nos familles catholiques contribuent à sauver la vie publique du danger d'une révolution aussi funeste à l'État qu'à l'Église ?

e) La direction de l'Église ne change pas quand il s'agit des droits de la vérité. Dans le pullulement des sectes qui divisent la chrétienté depuis quelques siècles, elle continue de revendiquer son droit à l'audience des peuples. Un fait encourageant apparaît en ce moment. Chez nos frères séparés, il y a certainement beaucoup plus de respect pour la personne et les enseignements du Pape régnant qu'ils n'en eurent pour la parole de Benoît XV au cours de l'autre grande guerre. C'est un progrès et nous devons en remercier le ciel. Il faut prier pour que ce respect ne soit pas un simple témoignage d'estime envers la très haute personnalité que la Providence a mise à la tête de l'Église en ces temps malheureux. Il faut prier pour que ce respect conduise les peuples chrétiens à ne connaître qu'un seul pasteur et à ne former qu'un seul troupeau. Il faut prier dans nos familles pour l'unité de la chrétienté et le retour des hérétiques à l'Église catholique, pour le plus grand bien de l'univers. Voilà un signe de catholicité que notre confiance en l'Église doit entretenir dans nos familles. S'il manque, c'est que nous ne rendons pas à la vérité, qui est le Christ et son enseignement, les devoirs qui nous y doivent attacher. Je me contente d'un texte qui montrera à quel point ce sens catholique importe. Léon XIII, dans l'encyclique *Immortale Dei*, a écrit : « Prétendre qu'en matière de religion il n'y a pas de différence à établir entre les cultes divers et même opposés équivaut à n'admettre en théo-

rie et en pratique aucune religion. A part le nom, c'est l'athéisme. »

Retenons ces graves paroles, que Pie XI a d'ailleurs — on s'en souvient — reprises à son compte à propos du mouvement dit *panchrétien*. Et retenons que la famille catholique, tout en se montrant charitable envers les victimes de l'erreur, doit garder sa confiance envers l'Église et ne pas verser dans je ne sais quel latitudinarisme qui met à la même hauteur la vérité et les erreurs. « A part le nom, c'est l'athéisme. » Voilà une réserve à garder. Elle se concilie d'ailleurs avec le respect des personnes. Mais elle met en garde contre la séduction des erreurs que telles personnes peuvent professer. Elle met aussi en garde contre la contagion possible d'erreurs qui sévissent chez des peuples devenus nos alliés dans la présente guerre.

Voilà donc quelques traits à conserver, à perfectionner dans le catholicisme de nos familles. « Pour bien vivre, il faut d'abord bien penser », disait Pascal. Qu'on s'efforce d'abord de bien penser sur l'Église corps mystique du Christ et sur son œuvre d'*enseignement*, de *sanctification*, de *direction* vers la bienheureuse éternité. Puis, que l'on fasse passer ces convictions dans la vie quotidienne de la famille, et cela vaudra à nos familles d'être les familles catholiques pratiquantes que nous devons souhaiter à notre pays. Il n'y a pas d'œuvre plus pressante, plus digne de tenter notre zèle apostolique et celui de tous nos fidèles. Que tous le retiennent bien, garder notre jeunesse au Christ, c'est la garder d'abord bien unie à la paroisse. Car dans le grand corps de l'Église universelle les centres vitaux de la vie catholique sont le diocèse et la paroisse.

# Tout catholique doit se tenir au courant de la pensée et des directives du Souverain Pontife

Écrits et discours de S. S. Pie XII

publiés par l'École Sociale Populaire

<i>La Paix</i> (allocutions et lettres), 32 pages.....	15 sous
<i>Encyclique « Summi Pontificatus »</i> , 32 pages.....	15 sous
<i>Encyclique « Sertum Laetitiae »</i> , 16 pages.....	10 sous
<i>Allocutions de Noël</i> , 16 pages.....	10 sous
<i>La Science, la Foi, la Vision</i> (discours), 16 pages.....	10 sous
<i>Aux jeunes mariés I</i> (allocutions), 16 pages.....	10 sous
<i>La Compagnie de Jésus</i> (lettre), 16 pages.....	10 sous
<i>L'Action catholique</i> (discours), 16 pages.....	10 sous
<i>La Communion des Saints</i> (discours, allocutions, lettres) 32 pages.....	15 sous
<i>L'Action catholique féminine</i> (discours), 16 pages.....	10 sous
<i>Les bases d'une paix juste</i> (discours, lettres), 32 pages.....	15 sous
<i>L'Ordre nouveau</i> (allocutions), 32 pages.....	15 sous
<i>Aux jeunes mariés II</i> (allocutions), 16 pages.....	10 sous
<i>Directives d'Action catholique</i> (discours), 16 pages.....	10 sous
<i>Providence divine</i> (allocutions et lettres), 32 pages.....	15 sous
<i>Aux nouveaux époux</i> (allocutions), 16 pages.....	10 sous
<i>La Mode</i> (allocution), 8 pages.....	2 sous
<i>Les conditions d'une paix juste</i> (4 pages).....	2 sous



## ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

MONTREAL

# L'actualité en tracts

1. **Ce que le communisme a donné en Russie**  
5 sous la douzaine, 35 sous le cent, \$2.75 le mille.
2. **Être communiste, qu'est-ce que ça veut dire?**  
5 sous la douzaine, 35 sous le cent, \$2.75 le mille.
3. **Programme de restauration sociale (n° 1)**  
15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille.
4. **Programme de restauration sociale (n° 2)**  
15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille.
5. **La C. C. F., que faut-il en penser ?**  
15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille.
6. **La Philosophie du bolchevisme**, par S. Ém. le cardinal VILLENEUVE (même prix).
7. **Pour l'établissement d'un ordre social chrétien**  
15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille.
8. **Le Régime corporatif, notre espoir**  
8 pour 10 sous, 75 sous le cent, \$5.00 le mille.
9. **Le Syndicalisme catholique** (plan d'allocation).  
15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille.
10. **Le Syndicalisme catholique canadien**  
5 sous la douzaine, 35 sous le cent, \$2.75 le mille.
11. **Les Communistes en faveur du « cadenas »**  
5 sous la douzaine, 35 sous le cent, \$2.75 le mille.
12. **Pour restituer à l'édifice social son équilibre**, par S. Ém. le cardinal VILLENEUVE  
15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille.
13. **L'Action corporative**  
5 sous la douzaine, 35 sous le cent, \$2.75 le mille.
14. **Le Syndicalisme patronal**  
15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille.
15. **Dieu le veut ! Pour la conversion de la Russie**  
10 sous la douzaine, 60 sous le cent.
16. **Une œuvre de doctrine et de salut** (même prix).
17. **Le Crédit social et la doctrine catholique.**  
20 sous la douzaine, \$1.50 le cent, \$12.00 le mille.
18. **La Solution corporative**, par Léon-Mercier GOUIN et Maximilien CARON, 5 pour 10 sous, 75 pour \$1.00.
19. **La Mode**, par S. S. Pie XII  
2 sous l'exemplaire, \$1.00 le cent, \$8.00 le mille.
20. **Ne blasphémez pas**, par le brigadier Vanier  
10 sous la douzaine, 60 sous le cent, \$5.00 le mille.
21. **Les conditions d'une paix juste** (S. S. Pie XII)  
Même prix.

**ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE, MONTRÉAL**

# PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

165. *L'Union ouvrière.* . . . . . Abbé L.-A. Lafortune et Gérard Tremblay
166. *Les Anciennes Corporations.* . . . . . R. P. Stanislas, P. S. V. E. S. P.
167. *Le Communisme international au Canada.* . . . . . E. S. P.
168. *Parents et Maîtres, leur collaboration.* . . . . . Abbé Arthur Maheux
169. *L'Enseignement agricole d'hiver.* Albert Rioux
170. *Le Cinéma* . . . . . Oscar Hamel
171. *La Crise protestante.* . . . . . R. P. Adélaré Dugré, S. J.
- 172-173. *La Formallon technique.* . . . . . R. P. Pierre Fontanel, S. J.
174. *La Gaspésie intérieure.* . . . . . Péninsulaire
175. *Chefs ouvriers catholiques* . . . . . L.-G. Hogue
176. *La Mission sociale de l'hygiène.* . . . . . Dr J.-A. Baudouin
177. *Les Associations ouvrières au Canada.* E. S. P.
178. *Rotary et Maçonnerie* . . . . . E. S. P.
179. *L'Indissolubilité du mariage.* . . . . . R. P. E. Jombart, S. J.
180. *Le Tourisme source de richesse.* . . . . . Eugène L'Heureux
181. *La Vaccination antituberculeuse.* . . . . . Dr J.-C. Bourgoïn
182. *L'Utilisation des sous-produits de la pêche.* . . . . . Joseph Risi
- 183-184. *La Paroisse au Canada français.* . . . . . R. P. Adélaré Dugré, S. J.
185. *L'Eglise, nos maux sociaux et l'ouvrier catholique.* . . . . . Abbé J.-Ad. Sabourin et R. P. Schelpe, S. J.
186. *L'Industrie chimique et le Canada.* . . . . . R. P. Pierre Fontanel, S. J.
187. *Le Travail des jeunes filles.* . . . . . Mme W. Raymond
188. *Les Communautés religieuses et la Cité.* . . . . . Juge C.-E. Dorion
189. *Les Œuvres dans la Cité.* . . . . . R. P. Bonhomme, O. M. I.
190. *Le Syndicalisme catholique canadien.* E. S. P.
191. *La Semaine sociale de Chicoutimi.* . . . . . Wilfrid Guérin
192. *L'Eglise et la question syndicale.* . . . . . PP. Arendt et Muller, S. J.
193. *Nos Orphelins* . . . . . Sœur Allaire, etc.
- 194-195. *Encyclique sur l'éducation de la jeunesse.* . . . . . S. S. Pie XI
196. *L'Enseignement religieux* . . . . . S. G. Mgr Ross
197. *La Semaine du dimanche* . . . . . XXX
198. *Pour nos enfants* . . . . . Sœur Marie Hadelin, etc.
199. *La Préférence aux Syndicats catholiques.* XXX
200. *Pour le bon journal.* . . . . . Abbé A. Robert et O. Héroux
201. *Le Sens catholique.* . . . . . E. Mercier et G. Ladouceur
- 202-203. *L'Apostolat laïque.* . . . . . R. P. Archambault, S. J.
- 204-205. *Instruction ou Education.* Esdras Minville
206. *En Russie socialiste.* . . . . . E. S. P.
- 207-208. *Manuel antibolchévique.* . . . . . E. S. P.
209. *La Participation des laïques à l'apostolat.* . . . . . Antonio Perrault
- 210-211. *L'Encyclique « Quadragesimo anno ».* . . . . . S. S. Pie XI
212. *Le Mariage chrétien.* R. P. Adélaré Dugré, S. J.
213. *L'Etat et la morale publique.* . . . . . Léo Pelland
- 214-215. *L'Etat et le mariage.* Juge C.-E. Dorion
216. *L'Action sociale des prêtres de Belgique.* . . . . . R. P. Albert Muller, S. J.
- 217-218. *Cahier anticommuniste.* . . . . . E. S. P.
219. *Pour la colonisation* . . . . . E. S. P.
220. *Le Rêve communiste.* . . . . . R. P. Thomas-M. Lamarche, O. P.
221. *Pour la paix.* . . . . . E. S. P.
222. *La Famille.* . . . . . R. P. C. Rutché, C. S. Sp.
- 223-224. *Le Plan quinquennal* . . . . . Entente Internationale
225. *La Profession agricole.* . . . . . Abbé Georges-M. Bilodeau
226. *Les Opérations de Bourse et leur moralité.* . . . . . R. P. Bournival, S. J.
227. *Le Retour de la mère au foyer.* . . . . . Rde Sr Gérin-Lajoie
228. *La Place des enfants n'est pas au cinéma.* . . . . . E. S. P.
230. *L'Action catholique et l'Épargne populaire.* . . . . . E. Poirier et W. Guérin
- 232-233. *Pour la Restauration sociale au Canada.* . . . . . E. S. P.
237. *L'Agriculture, base économique d'une nation.* . . . . . Abbé Edouard Beaudoin
238. *L'Œuvre de la Colonisation.* Esdras Minville
241. *L'Encyclique « Quadragesimo anno ».* . . . . . Abbé Philippe Perrier
242. *La Doctrine sociale de l'Eglise et la C. C. F.* . . . . . Mgr Georges Gauthier
- 243-244-245. *Le Mouillage du capital.* . . . . . Adrien Gratton
- 251-252. *Journées anticommunistes — I.* E. S. P.
253. *Journées anticommunistes — II.* . . . . . E. S. P.
- 254-255. *La Menace communiste au Canada.* . . . . . R. P. Archambault, S. J.
256. *L'Organisation corporative.* Eugène Duthoit
257. *Le Chômage de la jeunesse* . . . . . E. S. P.
- 258-259. *Déclaration — Thèses — Statuts.* . . . . . Ligue de la Classocratie
260. *Le Scoutisme* . . . . . R. P. Oscar Bélanger, S. J.
261. *L'Apôtre laïque.* . . . . . R. P. Thomas Pinta, C. SS. R.
262. *Le Komintern.* . . . . . Entente Internationale
263. *L'Encyclique « Immortale Dei ».* . . . . . S. S. Léon XIII
264. *Allocations familiales* . . . . . Claire Hoffner
265. *Les Relations avec Moscou.* . . . . . E. S. P.
266. *La Crise libérale.* R. P. Albert Muller, S. J.
267. *Le Syndicalisme catholique au Canada.* . . . . . R. P. Archambault, S. J.

# PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

268. *L'Ordre corporatif.*  
A. Muller, S. J., et E. Duthoit
- 269-270. *Les vingt-cinq ans de l'E. S. P.*  
En collaboration
271. *Caisses populaires et rédemption sociale.* Cardinal Villeneuve, C. Vaillancourt et E. Poirier
272. *Comment établir l'organisation corporative au Canada.* Estras Minville
273. *L'Orientalion professionnelle.*  
Abbé Irénée Lussier
- 274-275. *Pour le Christ-Roi et contre le communisme.* E. S. P.
276. *Les Exercices spirituels.*  
R. P. Archambault, S. J.
277. *Petit Catéchisme anticommuniste.*  
P. Richard Arès, S. J.
278. *La Vérité sur l'Espagne.*  
Cardinal Isidro Goma Tomas
279. *L'Action catholique spécialisée.*  
R. P. Adrien Malo, O. F. M.
- 280-281. *Encycliques « Divini Redemptoris » et « Mit brennender Sorge ».* S. S. Pie XI
282. *La Formation sociale dans nos collèges classiques.* Abbé Damien Robert
283. *Le Vendredi saint de l'Eglise d'Espagne.*  
Secrétariat des C. M.
284. *La Coopération économique.*  
Abbé L. Beaugerard et Jean-B. Cloutier
285. *Le Syndicalisme national catholique.* E. S. P.
286. *La Malfaisance du capitalisme actuel.*  
Abbé Georges Côté
287. *L'Action catholique au Canada.*  
R. P. Archambault, S. J.
288. *Le Problème rural.* Nos Evêques
- 289-290. *Catéchisme de l'organisation corporative.*  
P. Richard Arès, S. J.
291. *Encyclique « Libertas praestantissimum ».*  
S. S. Léon XIII
292. *Jeunesse et politique.* Jean Filion
293. *Pour que vive notre français.*  
P. Gabriel La Rue, S. J.
294. *L'Action catholique et les religieuses.*  
R. P. Archambault, S. J.
295. *Petit Catéchisme d'éducation syndicale.*  
P. Richard Arès, S. J.
296. *L'Industrie dans l'économie du Canada français.* Oliviar Asselin
297. *Pour un ordre nouveau.*  
Mgr Desranleau et le Cardinal Villeneuve
298. *Mentalité communiste.* Mgr J. T. McNicholas
299. *Lettre pastorale collective sur la tempérance.*  
Nos Evêques
300. *La Nationalisation des entreprises.*  
Mgr Wilfrid Lebon
- 301-302. *Le Comité paroissial.*  
R. P. Archambault, S. J.
303. *Une enquête sur le communisme à Québec.*  
Edouard Laurent
304. *Un pays qui a ruralisé son enseignement primaire.* François-Xavier Boudreault
305. *L'Eglise et les grands problèmes de l'heure présente.* S. Exc. Mgr Carton de Wiart
306. *La Corporatlon professionnelle.*  
Maximilien Caron
307. *La Législation anticommuniste dans le monde.* E. S. P.
308. *La Paix.* S. S. Pie XII
309. *L'Espagne au sortir de la guerre.*  
R. P. Joseph Ledit, S. J.
310. *Lettre encyclique « Summi Pontificatus ».*  
S. S. Pie XII
311. *Tempérance.* Dr Jean-Charles Miller
312. *Vers un ordre nouveau par l'organisation corporative.* F.-A. Angers, L.-M. Gouin, E. Gibeau, M. Caron, R. Arès, S. J.
313. *La Canalisation du Saint-Laurent.*  
Paul-Henri Guimont
314. *Notre relèvement économique.*  
R. P. Archambault, S. J.
315. *L'Eglise et l'ordre social.* Episcopat américain
316. *Notre dimanche chrétien.*  
S. Exc. Mgr Anastase Forget
317. *Le Samaritanisme moderne ou Service social.*  
R. P. Emile Bouvier, S. J.
318. *Radicalisme moderne.* R. P. Joseph Ledit, S. J.
- 319-320. *La Jeunesse et l'Action catholique.*  
R. P. Archambault, S. J.
321. *Le Racisme.* R. P. Arthur Caron, O. M. I.
322. *Les Jésuites.* Jean Guiraud
323. *L'Education nationale.*  
Abbé Paul-Emile Gosselin
324. *Les Religieux et l'Action catholique.*  
R. P. Archambault, S. J.
325. *La Reconstruction de la France.* E. S. P.
326. *La Communion des saints.* S. S. Pie XII
327. *La Situation démographique de la France.*  
Georges Pernot
328. *La Restauration sociale.* Nos Evêques
329. *Les Bases d'une paix juste (Allocutions et lettres).*  
S. S. Pie XII
330. *Causeries sur les encycliques.* E. S. P.
331. *L'Esprit de l'Action catholique d'après Pie XII.*  
R. P. Archambault, S. J.
332. *Par delà les guerres.* R. P. Joseph Ledit, S. J.
333. *La Restauration de la famille française.*  
E. S. P.
334. *La Société contemporaine.*  
Abbé A. Roux
335. *L'Ordre nouveau (Allocutions et lettres).*  
S. S. Pie XII
336. *L'Action catholique et la politique.*  
M. Léo Pelland, C. R.
337. *La Franc-Maçonnerie.* S. S. Léon XIII
338. *Charte du Travail.* E. S. P.
339. *L'Assistance à l'Enfant sans Soutien (Trois-Rivières).* Abbé Charles-Edouard Bourgeois
340. *Sa Sainteté le Pape Pie XII (Lettre pastorale collective et mandement).* Nos Evêques
341. *Providence divine (Allocutions et lettres).*  
S. S. Pie XII
342. *Le Travail féminin et la guerre.* E. S. P.
343. *Qu'est-ce qu'un catholique pratiquant?*  
S. Exc. Mgr Courchesne

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

L'École Sociale Populaire laisse à chacun de ses collaborateurs la responsabilité de ses écrits.